

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

CAMPAGNE ABC 2024

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE ROJET

structure	
Nom DE LA STRUCTURE	COMMUNE DE BIO
	RUE PRINCIPALE 46500 BIO RESPONSABLE DU PROJET
prenom nom	Rémi DUPONT
FONCTION	Conseiller municipal

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET	
TITRE	Atlas de la biodiversité communale de BIO.

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage

1.1. Contexte et objectifs

Présentation de la commune de Bio

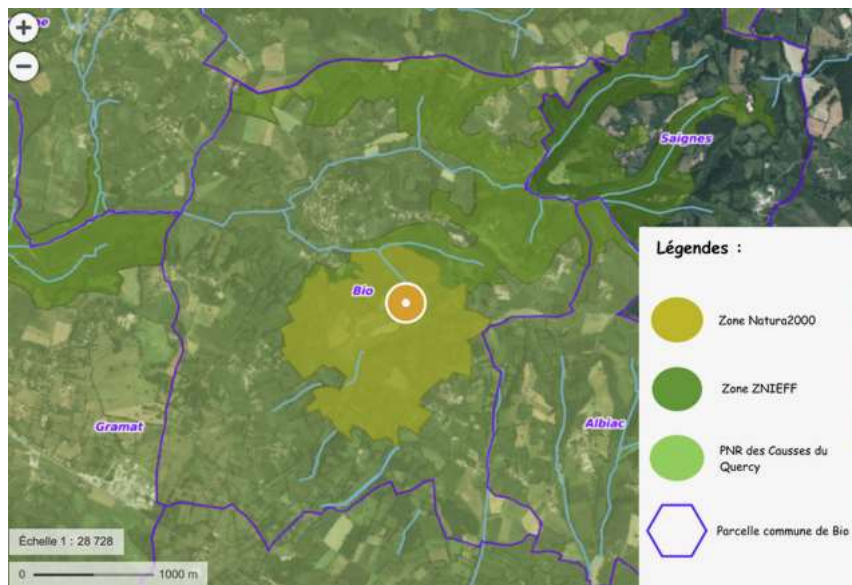
Située dans la partie Nord-est du département du Lot, la commune de Bio est distante d'une soixantaine de kilomètres de Cahors au sud-est et de Brive-la-Gaillarde au nord. Elle se trouve également à 18 km de Rocamadour et 12 km du Gouffre de Padirac, deux des sites les plus emblématiques du Lot. D'une superficie de 1073 ha, Bio appartient à l'ensemble naturel du Limargue, zone de transition entre les calcaires karstiques du causse de Gramat et les terrains métamorphiques acides du Ségala. Le vallonnement du territoire dont l'altitude varie entre 295 et

420 m offre une multitude de milieux allant des plus secs à l'ouest de la commune où des prairies calcaires bordées de bosquets de chênes pubescents rappellent le causse alors que les vallons d'orientation Nord de l'est portent des chênaies pédonculées et des châtaigneraies introduisant la partie montagneuse du Ségala. Plusieurs petits ruisseaux sillonnent la commune et sont affluents de l'Alzou ou de l'Ouisse, deux rivières du causse appartenant au bassin versant de la Dordogne.

La commune fait partie du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNRCQ) et appartient à la Communauté de Communes CAUSse et VALlée de la DORDogne (CAUVALDOR).

Peuplée de 360 habitants, le bâti est formé par quelques fermes isolées, le bourg de Bio et de petits hameaux périphériques dont certains ont connu une forte croissance au cours des dernières années. Le vieillissement de la population, et plus particulièrement des agriculteurs, laisse craindre une déprise agricole forte dans le futur. Le PLUIH en cours de réalisation au sein de CAUVALDOR doit à terme contrôler le développement du bâti.

Le paysage de la commune de Bio est essentiellement défini par un territoire agricole de bocages composés de prairies de fauche, de prairies de pâturage extensif et de quelques productions céréalières pour la consommation du bétail local. La plupart des parcelles sont délimitées par des haies. Plusieurs bois constellent la commune et sont à l'origine de la création d'une zone Natura 2000 et d'une ZNIEFF intercommunale (ZNIEFF continentale de type 1 - Secteur bocager de Bois de Valon, Font Rebonde et Pech Mezo - identifiant national : 730030308). En effet ceux-ci par la présence d'arbres sénescents ont permis le développement d'une riche faune entomologique saproxylique avec en particulier la présence du coléoptère *Osmoderma eremita* (le pique prune) espèce protégée déterminante.



Consciente de ces enjeux, la commune de Bio a décidé de s'engager dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Cette initiative répond à un appel à projets lancé en 2023 par l'Office Français de la Biodiversité. Inspirés par la mise en place d'un ABC dans une autre commune du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (Lalbenque), les élus et les autres responsables impliqués de Bio ont montré un vif intérêt pour le développement de ce projet.

Des actions en faveur de la biodiversité

La commune de Bio s'engage activement en faveur de la biodiversité à travers diverses initiatives concrètes. Parmi celles-ci, on note la pratique du fauchage tardif, bien que le calendrier des fauches soit sous la responsabilité de Cauvaldor, ce qui limite la maîtrise directe de la commune. Toutefois, le fauchage n'a lieu qu'à deux reprises par an, la première intervention étant programmée fin mai, juste avant la fête du village. De plus, la commune participe à la préservation de la faune nocturne en procédant à l'extinction des lumières entre 23h et 6h, favorisant ainsi la réduction de la pollution lumineuse.

Dans le cadre du Contrat Restauration Biodiversité des Causses du Quercy, la commune de Bio a pris part à plusieurs initiatives en faveur de la biodiversité. En 2018, un verger participatif a été mis en place en collaboration avec le Parc, dans le cadre de ce contrat, afin de favoriser la diversité des espèces fruitières locales. Par ailleurs, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Occitanie, un nichoir pour la chouette effraie a été installé dans le clocher de l'église le 18 novembre 2021, contribuant ainsi à la protection de cette espèce emblématique.

Diverses études intéressent des parties du territoire communal. Outre la ZNIEFF et la zone Natura 2000, la réalisation d'une étude sur la ferme « Les Graines de Clayrac » dans le cadre du programme Life Biodiv'Paysanne est coordonnée par la Région Occitanie et vise à améliorer les pratiques agricoles dans le respect de la Biodiversité.

La Fédération des chasseurs du Lot dans le cadre du projet régional MiLeOc doit réhabiliter trois mares et points d'eau. Le but est de connaître, afin d'en favoriser le maintien, la faune sauvage en réhabilitant des zones aquatiques à faible courant.

Une étude a été réalisée sur la qualité de l'éclairage public dans le cadre du programme trame noire du Massif central – PHASE 2 à l'initiative du PNRCQ, par l'association RENoir. Des améliorations ont été réalisées par la commune suite à cette étude. Ainsi les périodes d'allumage et d'extinction de l'éclairage public visent à déranger le moins possible la faune crépusculaire et nocturne (chauve-souris, rapaces nocturnes, insectes nocturnes).

La LPO Occitanie réalise annuellement le comptage des dortoirs de Milans royaux sur l'ensemble du département du Lot et notamment la commune de Bio.

La commune dispose d'une forte connaissance de sa faune en coléoptère en raison d'un travail conséquent des coléoptéristes du Lot (Burle et al. 2022). En particulier, la commune héberge une des rares populations de Pique Prune dans le département qui représente un enjeu de conservation majeur. Si de nombreuses espèces de coléoptères (environ 1400) sont connues de la commune par les spécialistes, seules 38 espèces sont référencées sur celle-ci au sein de la base de données de l'INPN témoignant de la nécessité de porter à connaissance cet enjeu de biodiversité majeur au sein de la commune de Bio. Parmi les autres espèces remarquables, citons par exemple *Aesalus scarabaeoides* connu de seulement 3 communes dans le Lot et rare dans toute la région ou encore *Eurythyrea quercus*, qui illustre le large cortège d'espèces déterminantes ZNIEFF déjà connu.

Des plantes (par exemple la Parisette à quatre feuilles, la Laîche à épi grêle, l'Orchis odorante) et des animaux (Milan royal, Genette, Sonneur à ventre jaune, Pique prune) d'intérêt patrimonial départemental ou national sont présents sur la commune.

L'ensemble de ces études sont ou seront pourvoyeurs de données qui alimenteront l'ABC.

Objectifs

Le projet d'ABC de la commune de Bio vise en premier lieu à impliquer les acteurs locaux et les citoyens en les sensibilisant et en les aidant à s'approprier les enjeux du maintien et de la protection de la biodiversité.

- En encourageant la population à partager ses données et sa connaissance du territoire, nous pourrions enrichir les informations disponibles et suivre l'évolution de la biodiversité de la commune au fil du temps. Cette sensibilisation développera sa prise de conscience sur les enjeux de protection de la biodiversité, qu'elle soit remarquable ou ordinaire, et renforcera sa capacité à agir en adaptant ses pratiques, telles que la réduction de la coupe des haies, le maintien des mares dans un état naturel et d'autres comportements respectueux de l'environnement.
- La collaboration avec divers partenaires (LPO Occitanie, CEN Occitanie, PNR des Causses du Quercy, OFB, etc.) renforcera les connaissances sur des groupes spécifiques et enrichira les études existantes. Les inventaires seront réalisés sur l'ensemble de la commune, impliquant les habitants volontaires dans le projet.
- Les propositions d'animation faites dans le cadre du projet auprès des écoles du secteur permettront de sensibiliser les enfants sur les thématiques retenues.
- La démarche de recensement et d'approfondissement des connaissances locales aboutira à un document d'études détaillé qui offrira une cartographie précise des milieux naturels. Ce document sera essentiel aux élus communaux notamment pour définir ou faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Bio, garantissant des conditions d'aménagement respectueuses de l'environnement.
- Enfin, ce projet pourra servir de modèle pour d'autres communes voisines souhaitant établir leur propre Atlas de la Biodiversité Communale notamment dans une démarche d'amélioration des trames verte et bleue.

Même si des études ont déjà été menées sur la commune, celles-ci restent fragmentaires ; elles n'ont jamais fait l'objet de synthèse et portent le plus souvent sur des espèces remarquables sans faire cas des espèces "ordinaires". Sur ces dernières, la connaissance n'est basée que sur des ressentis plus ou moins objectifs de la population locale ("on voit moins de hérissons" ; "il y a de plus en plus de hérons"...).

L'objectif est donc également de mieux identifier et hiérarchiser les enjeux de la biodiversité communale, en enrichissant les connaissances naturalistes existantes sur les différents milieux sensibles (zones humides, haies, bosquets) et sur des espèces réputées connues du grand public (hérissons, écureuils, hirondelles, chauve-souris, etc.). La mobilisation des élus, des acteurs socio-

économiques, et des habitants est cruciale pour connaître la biodiversité et sensibiliser tous les publics.

Des projets post-ABC

La commune a pour objectif de devenir un Territoire Engagé pour la Nature suite à cet ABC. Nous sommes déterminés à utiliser les données et les recommandations de l'Atlas de la Biodiversité Communale pour mettre en place des actions concrètes et efficaces en faveur de la préservation de la biodiversité et de l'amélioration de notre environnement local.

Les cartographies des secteurs et espèces à enjeux éditées à la fin de l'ABC ainsi que les préconisations réalisées dans ce cadre serviront de base à la commune, en lien avec le PNR des Causses du Quercy et les associations environnementales en charge de l'ABC, pour développer la suite des actions à mettre en place. Ces dernières, qui pourraient par exemple prendre la forme d'un inventaire complémentaire, un chantier nature ou une acquisition de terres, seraient engagées par la collectivité en lien avec le PNR des Causses du Quercy et les associations environnementales.

Communication et mobilisation citoyenne autour du projet

La communication et les opérations de mobilisation citoyennes seront prévues tout au long du projet pour atteindre les objectifs. La communication sera réalisée par les représentants biotois impliqués dans ce projet, via le site internet de la commune sur lequel on va créer sur la page de garde, un onglet "actualité de l'ABC de Bio", ce qui nous permettra de tenir informés les habitants du village sur les actualités de ce projet.

La création de flyers pourrait être envisagée. Cela permettrait de les distribuer aux habitants qui ne sont pas forcément à l'aise avec les outils informatiques pour obtenir des informations.

Reste à voir qui s'en occupe.

Des communiqués de presse seront proposés aux médias, tant par la commune que les associations impliquées.

1.2.Description du projet

Description du projet (penser à justifier le choix des groupes taxonomiques choisis pour les inventaires)

L'objectif est de pouvoir réaliser à terme une analyse territoriale incluant l'ensemble des écosystèmes et concernant différents groupes faunistiques et floristiques sur la commune de Bio, sur les secteurs précédemment identifiés. Au-delà de ces zones, il sera nécessaire de considérer les besoins des espèces en termes de connectivité. L'identification de liens fonctionnels au sein du paysage passera par la modélisation des réseaux écologiques pour quelques espèces cibles. Ces espèces seront choisies sur plusieurs critères : écologie spécifique vis-à-vis d'une sous-trame, capacité de déplacement de l'espèce, enjeu de l'espèce à l'échelle du département et de la région. Ainsi il sera possible d'identifier les sous-trames constitutives et les réservoirs de biodiversité potentiels du réseau écologique, d'améliorer la connaissance de la biodiversité et d'étudier les éléments de paysage permettant ces réseaux. Pour ce faire, des inventaires naturalistes seront réalisés sur tous les secteurs ciblés de la commune.

Plusieurs ensembles de connaissance et de préservation de la commune sont présentes sur la commune :

- le site Natura 2000 " Vieux arbres du Quercy " : les quatre sites dits des « Vieux arbres du Quercy » ont été proposés au réseau Natura 2000 du fait de la présence de quatre espèces de coléoptères d'intérêt communautaire (Taupin violacé, Pique-prune, Grand Capricorne et Lucane cerf-volant). Le site présent sur la commune de Bio (secteur de Lacérède) a une superficie de 176,36 ha.
 - Le document d'objectifs de ce site, édité en 2005 et disponible sur le site des Réseau N200 du Lot indique les mesures de gestion attendues (https://reseaunatura2000lot.n2000.fr/sites/reseaunatura2000lot.n2000.fr/files/documents/page/docob_vieux_arbres.pdf)
 - Promouvoir les pratiques agricoles contribuant au maintien des habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 - Réhabilitation et rénovation des taillis de chêne pubescent
 - Favoriser les habitats d'espèces d'intérêt communautaire en particulier le développement de bois sénescents
- la ZNIEFF de type 1 - Secteur bocager de Bois de Valon, Font Rebonde et Pech Mezo - identifiant national : 730030308

Par ailleurs, la commune de Bio appartient à l'ensemble naturel du Limargue. Il est formé de sols argilo-marneux, calcaires et gréseux, à la limite le séparant des Causses. Les sols sont épais, souvent fertiles et résistants à la sécheresse. C'est un pays bocager, verdoyant, aux prairies délimitées par de nombreuses haies. Les affleurements de calcaires, plus arides, sont fréquemment occupés par des bosquets de chênes. La commune est traversée par le ruisseau de Bio. Plusieurs rus sont aussi présents, de même que des mares. Le bâti ancien est présent tout comme de nouvelles constructions au sein du bourg.

Sur la commune de Bio, nous réaliserons les inventaires sur les milieux ouverts (pelouses sèches, landes de transition, zones agricoles...), milieux boisés (chênaie pubescente, truffières...) et milieux humides (mares, zones humides, ruisseaux...).

Ces éléments constitutifs de la commune ont permis de mettre en évidence les axes d'étude pour le projet d'ABC, en lien avec les cinq sous-trames qui englobent les sous-éléments des trames régionales, réservoirs de biodiversité et corridors, déterminées via le décret relatif à la Trame verte et bleue (Décret n° 2012-1492 du 27 décembre 2012) : milieux boisés, milieux ouverts, milieux humides, cours d'eau, littoral. Les trames vertes, bleues et noires seront ainsi étudiées.

Les axes retenus pour l'ABC de Bio sont les suivants

- **Vieux arbres** en lien avec les Trames vertes et noires
- **Zones humides** (Trame bleue)
- **Biodiversité des milieux agricoles et péri-urbain** (Trames vertes et noires)
- **Vieux arbres** en lien avec les Trames vertes et noires

Le site Natura 2000 "Vieux arbres du Quercy" est favorable à la présence de nombreuses espèces inféodées à ce milieu comme les coléoptères saproxyliques, les chiroptères, le cortège avifaunistique forestier et les mammifères terrestres.

La connaissance des coléoptères est déjà importante grâce à de nombreux inventaires réalisés par les coléoptéristes lotois. Environ 1400 espèces dont plusieurs présentant un Indice de Patrimoine de 3 ou 4 (Bouget et al. 2019) sont répertoriées sur la commune certaines ne figurant pas dans le Catalogue des Coléoptères du Lot (Burle et al. 2022).

Une 1ère étude avait été réalisée sur les chauves-souris sur les sites N2000 indiquant la présence de plusieurs espèces. Cette étude menée en 2014 par le Conservatoire d'espaces naturels par l'utilisation de détecteurs fut intéressante pour une première approche de la faune chiroptères.

Pour autant, une étude plus approfondie par l'usage d'enregistreur SM2Bat apparaît nécessaire pour acquérir des données plus complètes sur le cortège de chiroptères présent ainsi que sur l'utilisation du territoire de la commune par les espèces. Elle correspond notamment à une mise à jour des connaissances en lien avec les évolutions des techniques d'étude des chiroptères durant ces 10 dernières années.

(Nicolas, j'ai vu sur BiodivOcc la présence de 9sp sur la commune visiblement. Sais-tu si c'est vous qui avez produit ces données ? Peux-tu développer un peu ce paragraphe ? et indiquer en quoi il est pertinent de réaliser de nouveau un inventaire avec SM2Bat).

Par ailleurs, deux espèces d'intérêt particulier, le Murin d'Alcathoe et de Bechstein sont connues sur site via les détecteurs ultrasons. Ces espèces très forestières sont caractéristiques des forêts matures des ripisylves et des forêts humides. Pour ces espèces, la mise en place d'une capture serait pertinente pour préciser le statut de ces espèces sur la commune. Cette action va dans le sens de l'objectif du Plan Régional d'Action chiroptères notamment pour l'amélioration de la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière et la trame agricole.

La connaissance actuelle avifaunistique des milieux forestiers est faible. Les différentes espèces constitutives du cortège forestier peuvent être présentes, dont certaines espèces avec des enjeux de préservation et de patrimonialité importants comme le Pic noir (patrimonialité élevée), le Pic mar (patrimonialité assez élevée), le Torcol fourmilier (patrimonialité AE) ou la Tourterelle des bois (patrimonialité AE). Ici aussi, une amélioration des connaissances, en lien avec le milieu, paraît nécessaire.

- **Zones humides** (Trame bleue)

Les prairies humides, mares et cours d'eau (ruisseau et rus) présents sur la commune sont très favorables à de nombreuses espèces. A ce jour, la faune et la flore inféodées à ces milieux et présente sur la commune est peu connue. La connaissance des milieux humides sera dans un premier temps améliorée via la mobilisation citoyenne. Des inventaires seront par la suite réalisés afin de mieux connaître la biodiversité présente notamment pour les amphibiens (présence du Sonneur à ventre jaune historique - de nouveaux secteurs pourront être recherchés en lien avec le PNA et les personnes mobilisées sur cette thématique) et les odonates.

- **Biodiversité des milieux agricoles et péri-urbain** (Trames vertes et noires)

Le bocage présent sur la commune est favorable au cortège d'espèces agricoles. A ce jour, très peu de données sont connues et de nombreuses espèces attendues ne sont pas (encore ?) référencées. Ainsi des inventaires seront réalisés pour l'avifaune (recherche des secteurs à Fauvette grisette (NT), Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu (espèces d'intérêt patrimonial assez élevé)) et les lépidoptères rhopalocères (recherche par exemple du Damier de la succise non connu à ce jour sur la commune).

Les différentes actions de mobilisation citoyenne permettront d'améliorer les connaissances notamment pour le milieu péri-urbain. Des inventaires pourront être menés pour visiter le bâti favorable à la faune notamment les chauves-souris ou les rapaces nocturnes (Chevêche d'Athéna, Effraie des clochers).

1.3. Description des techniques d'inventaire

La réalisation des inventaires sera confiée par la commune de Bio à la LPO Occitanie et au CEN Occitanie. En fonction des protocoles et taxons, les inventaires seront réalisés soit par les équipes techniques des deux associations soit par des habitants via la mobilisation citoyenne, elle-même animée par la LPO Occitanie.

a. Etat des lieux

Avant de commencer les inventaires, une étape de diagnostic sera nécessaire. Celle-ci permettra de dresser un état des lieux initial de la biodiversité de la commune à partir des zonages institutionnels existants et de la collecte des données naturalistes existantes sur la commune (étude bibliographique).

Le recueil de données existantes « publiques » sera réalisé par la LPO Occitanie, en lien avec le CEN Occitanie, le PNR des Causses du Quercy et la commune de Bio, parties prenantes de l'ABC. Il permettra d'identifier

- les lacunes en termes de connaissances ou sur lesquelles les connaissances pourraient être complétées en s'intéressant à de nouveaux groupes d'espèces,
- les zones qui apparaissent à enjeux ou celles sur lesquelles une pression de prospection existe. Cette étape est particulièrement importante dans la mesure où elle peut aider à déterminer les enjeux naturalistes globaux de la commune et peut-être réaffiner les thématiques pressenties.

Les bases de données disponibles seront consultées et les structures ayant des données sur les secteurs seront sollicitées. La liste non exhaustive suivante est donnée pour exemple : Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), PNR des Causses du Quercy, CEN Occitanie, Atlas régionaux et nationaux (ex : reptiles avec la SHF), Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées, Inventaire National du Patrimoine Naturel...

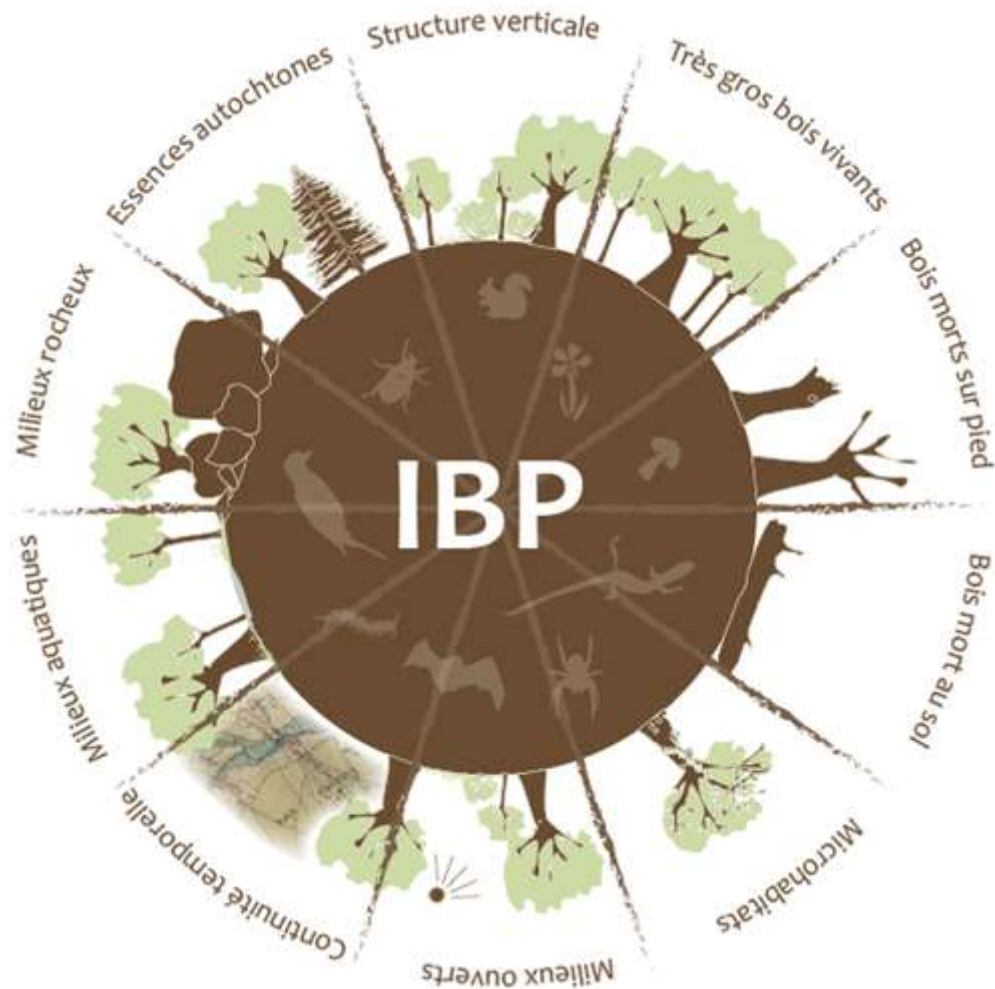
Des cartes de répartition des espèces et périmètres à enjeux connus seront produites sous SIG afin d'optimiser la suite des inventaires et l'amélioration des connaissances sur la commune. Afin de mener à bien ces inventaires, plusieurs protocoles standardisés déjà existants, à même de répondre aux besoins locaux seront utilisés.

b. Caractérisation de la capacité d'accueil pour la biodiversité des milieux forestiers

En préalable aux inventaires d'espèces pour les milieux forestiers, des inventaires selon "l'Indice de biodiversité Potentiel" seront réalisés.

L'indice de biodiversité potentielle (IBP) est un outil de diagnostic et d'aide à la gestion durable des milieux forestiers. Développé par le Centre national de la propriété forestière (CNPF) et l'Institut national pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), il est basé sur l'évaluation rapide de dix caractéristiques (ou facteurs clés) influençant la capacité des peuplements forestiers à

accueillir des espèces animales, végétales et fongiques: <https://www.cnpf.fr/n/ibp-indice-de-biodiversite-potentielle/n:782>



Les 10 facteurs de l'IBP

En pratique, il s'agit de parcourir le peuplement en dénombrant des éléments relatifs à chacun des dix facteurs (apparaissant dans le graphique ci-contre), par exemple le nombre de gros arbres morts ou de strates. Ces observations permettent d'attribuer un score entre 0 et 5 pour chaque facteur. L'addition de ces scores donne l'IBP et permet de situer le peuplement dans un gradient de faible à forte capacité d'accueil. Il permet aussi d'identifier, au sein du peuplement, les éléments favorables à la diversité en espèces ou, au contraire, ceux insuffisamment représentés qu'il serait souhaitable de favoriser lors des actes de gestion.

Les données issues de l'IBP permettront par ailleurs d'évaluer la présence de potentielles "vieilles forêts" au sens des forêts subnaturelles ciblé par le Plan national d'action en cours d'élaboration "Vieux bois et forêts sub-naturelles" et d'identifier l'importance de la trame de vieux bois sur la commune.

A l'échelle de la commune, une douzaine de placettes d'1 ha semble nécessaire pour couvrir la diversité des contextes.

Ces données permettront également d'orienter les inventaires naturalistes, notamment chiroptères, afin de croiser les résultats d'inventaires avec les descriptifs de l'habitat.

c. Inventaires des chiroptères

Plusieurs techniques sont disponibles pour inventorier les chauves-souris : l'observation visuelle, la capture et enfin la détection acoustique. Elles seront toutes trois utilisées dans le cadre de cet ABC.

Détection acoustique

C'est la technique la moins invasive pour les individus, elle est facile à mettre en place et permet d'obtenir les résultats les plus exhaustifs. Elle repose sur deux méthodes différentes, chacune nécessitant du matériel adapté : l'écoute active et l'écoute passive. En écoute passive, l'observateur installe le détecteur en journée, lequel va ensuite enregistrer tous les contacts acoustiques détectés dans un environnement proche (la distance de détection varie en fonction des espèces et du paysage environnant) et sur une tranche horaire prédéterminée. Pour cibler les chauves-souris, celle-ci est programmée de manière à ce que les enregistrements démarrent une demi-heure avant le coucher du soleil et s'arrêtent une demi-heure après son lever. Cela permet d'avoir une vision la plus exhaustive possible de l'activité sur l'intégralité de la nuit. Les sons, stockés sur une carte SD, sont récupérés le matin pour être analysés. Cette analyse nécessite l'utilisation de plusieurs logiciels spécifiques pour mettre les sons au bon format (Kaléidoscope, AntRenamer, etc.), pour réaliser un premier tri et une identification automatique des séquences (logiciel Tadarida développé par le MNHN dans le cadre du programme Vigiechiro) et pour valider manuellement au moins une partie des séquences (Batsound, etc.). A l'issue de ce traitement, il est possible de produire un indicateur qualitatif correspondant à la diversité enregistrée sur un point d'écoute, et un indicateur quantitatif précisant l'activité observée pour chaque espèce et mesurée en nombre de contacts (la limite temporelle pour définir un contact est de cinq secondes) ou en minutes-positives.

Les points d'écoute passive seront positionnés de façon à couvrir les différents paysages et habitats de la commune ; les milieux forestiers seront toutefois prioritaires en lien avec les placettes IBP. Chaque point sera inventorié *a minima* deux nuits d'affilée, et à deux périodes différentes correspondant à deux phases distinctes du cycle biologique des chauves-souris, à savoir l'été (période de mise-bas et d'élevage des jeunes) et l'automne (période de regroupements, de migration et d'accouplement). Quelques points d'écoute active pourront être faits en complément. Dans ce cas, l'observateur écoute en direct les chauves-souris sur des points d'une durée de 15 minutes. Les espèces sont déterminées sur le moment, même si certaines séquences douteuses peuvent être enregistrées pour une validation ultérieure.

Toutefois, l'identification sur la base des émissions sonores n'est pas parfaite et de nombreuses séquences peuvent ne pas être identifiées (recouvrement inter-espèces de critères, mauvaise qualité

des signaux, saturation de bruits parasites, etc.). C'est pourquoi d'autres méthodes pourront être utilisées pour cet ABC.

Opération de capture

La capture au vol des chauves-souris se fait à l'aide de filets à mailles fines, type filet japonais ou monofilament. Ceux-ci sont placés sur les terrains de chasse ou le long des routes de vol présumés (alignement d'arbres, lisières, allées forestières, etc.). Cette méthode présente plusieurs avantages par rapport à la détection acoustique. Elle permet en effet d'identifier toutes les espèces et apporte surtout des informations sur le sexe, l'âge ou bien encore le statut reproducteur des individus capturés. Ces données permettront de mieux préciser le niveau d'enjeu à l'échelle de la commune, ou du moins dans un périmètre proche, de chaque espèce identifiée.

Le Murin de Bechstein fait partie des principales espèces ciblées ici. Il s'agit d'une espèce déjà connue sur la commune et il pourrait être intéressant de préciser son statut exact. Par exemple, si des femelles allaitantes sont capturées, cela supposerait la proximité d'un gîte de mise-bas et donc un niveau d'enjeu plus élevé. De fait, deux soirées de capture pourront être organisées, dont au moins une en milieu forestier dans le secteur où l'espèce avait été identifiée (C. Boléat, 2014).

Précisons que de telles opérations sont invasives pour les chauves-souris et nécessitent donc l'intervention de personnes formées à la manipulation de ces espèces et disposant d'une autorisation réglementaire.

Recherche de colonies

Enfin, en complément, une opération de communication sera proposée à destination des habitants de la commune pour les inciter à signaler la présence de chauves-souris chez eux. Selon la nature du témoignage, une visite et un comptage pourrait s'avérer nécessaire. Il peut simplement s'agir de la pose d'une affiche spécifique ou de profiter d'une communication plus globale liée à l'ABC. Il s'agit là d'une façon d'impliquer les habitants dans la réalisation de l'ABC tout en enrichissant la connaissance par la découverte de nouvelles colonies. Dans le même objectif, une animation sera proposée pour la "Nuit internationale de la chauves-souris" (cf. Mobilisation ciotienne).

d. Inventaires des mares et des amphibiens

En amont de la phase d'inventaires, une cartographie des points d'eau par orthophoto-plan sera réalisée. Elle sera complétée par un appel à contributions des habitants de la commune afin de localiser tous les points d'eau connus (à ce jour et historiquement) par ces derniers.

L'inventaire des amphibiens sera réalisé selon de protocole des SuiviPop Amphibiens mis en place par la Société Herpétologique de France (SHF). L'objectif de celui-ci vise à suivre les évolutions de l'état de la batrachofaune française à partir de l'estimation de l'occurrence des communautés d'amphibiens dans les sites aquatiques.

Trois passages seront réalisés entre les mois de février et juillet sur les points d'eau relevés lors de la cartographie initiale des milieux par photo-interprétation et complétée par les habitants. Des points d'écoute de 5 minutes seront effectués suivi d'une prospection du site aquatique pour repérer les amphibiens. Un des passages sera réalisé de nuit à l'aide d'une lampe torche.

Les aires seront prospectées en année 1 et 3 de l'ABC.

Des prospections complémentaires pourront être réalisées particulièrement pour le Sonneur à ventre jaune afin d'identifier sa localisation et échanger avec les propriétaires terriens.

Les passages réalisés en 2025 seront l'occasion de sensibiliser les habitants aux amphibiens et de leur permettre d'apprendre à les reconnaître. Un groupe de bénévoles « Amphibiens » pourra alors être créé. Les membres de ce groupe réaliseront en autonomie les passages en 2027 (le premier passage sera réalisé avec un salarié de la LPO Occitanie afin de relancer la saison d'inventaire).

Le protocole SuiviPop Amphibiens est disponible sur le site de la SHF :<http://lashf.org/wp-content/uploads/2016/06/POPAMPHIBIEN.pdf>

e. Inventaires des oiseaux

Les inventaires des oiseaux seront réalisés selon la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) de mars à avril. Cette méthode consiste à noter l'ensemble des oiseaux observés et / ou entendus durant 20 minutes à partir d'un point fixe du territoire. Tous les contacts auditifs ou visuels avec les oiseaux sont notés sans limitation de distance. Ils sont reportés sur une fiche prévue à cet effet à l'aide d'une codification permettant de différencier tous les individus et le type de contact (chant, cris, mâle, femelle, couple...). Plusieurs points d'écoute seront réalisés par secteur pré-identifié. Les inventaires des oiseaux seront réalisés au cours de deux années.

Les comptages seront effectués par temps calme durant la période comprise entre 30 minutes et 4 à 5 heures après le lever du jour.

Cet inventaire sera réalisé en plusieurs passages aux périodes favorables sur une année, au début et à la fin du printemps.

En complément, un inventaire des oiseaux nocturnes (rapaces nocturnes, Engoulevent d'Europe) sera réalisé. Lors de ce recensement nocturne, deux méthodes seront combinées et utilisées simultanément sur chaque point d'écoute : l'écoute passive complétée par la méthode de la repasse. L'utilisation de la repasse demeure indispensable pour augmenter le taux de détection régulièrement très faible des rapaces nocturnes lors d'une écoute passive. Ainsi, par l'émission de chants territoriaux imitant un intrus, la repasse permet de stimuler les réponses vocales d'un certain nombre

d'espèces de rapaces nocturnes réactives à cette méthode. Deux passages seront à réaliser, l'un entre le 15 février et le 15 mars, l'autre entre le 15 mai et le 15 juin. Quatre séquences sonores prédéfinies sont alors proposées selon les grandes entités paysagères selon le protocole de l'observatoire des rapaces (http://observatoire-rapaces.lpo.fr/index.php?m_id=20097).

La durée par point d'écoute est de 8 minutes avec utilisation de la repasse pour les différents passages, correspondant alors à la durée totale de chacune des bandes son.

En lien avec la Mobilisation citoyenne, une sensibilisation des habitants à l'avifaune nocturne aura été réalisée en amont à l'occasion de la Nuit de la chouette (2025-2027). D'autres inventaires participatifs seront proposés sur les oiseaux inféodés au bâti comme l'Effraie des clochers, les hirondelles, le Martinet noir, la Chevêche d'Athéna...

f. Inventaires entomologique

Les odonates et les papillons de jour seront les taxons cibles pour ce volet entomologique.

Les rhopalocères seront inventoriés selon le protocole STERF (https://www.vigienature.fr/sites/vigienature/files/atoms/files/protocole_abrege2023.pdf) Le suivi est réalisé dans un carré de 2 x 2 km choisi par l'observateur. Dans ce carré, 5 à 15 transects sont parcourus, et tous les papillons vus le long de ces transects sont identifiés et comptés. Chaque transect doit être parcouru en 10 minutes environ. Les visites sont faites une fois par mois de mai à août, selon les disponibilités de l'observateur, mais peuvent commencer dès avril et se poursuivre jusqu'en octobre. Les individus observés seront déterminées à vue ou capturées au filet et relâchées sur place. Ils seront réalisés par des professionnels de la LPO Occitanie.

Les odonates seront inventoriés dans les zones humides, selon le protocole STELI.

Les inventaires permettront une actualisation des connaissances, la recherche d'espèces à enjeux "attendues" sur la commune compte-tenu des habitats et la prise en compte des zones et habitats à enjeux pour ces espèces.

D'autres inventaires non protocolés seront proposés aux habitants de la commune afin de les sensibiliser à la biodiversité. En effet, certaines espèces se prêtent bien aux démarches de sciences participatives de part leur détermination relativement aisée. De plus, ces espèces colorées permettent souvent une première approche sympathique pour les personnes peu concernées par la biodiversité.

Un inventaire des papillons de nuit sera réalisé. Pour ce faire, un piège lumineux pourra être installé sur un secteur favorable de la commune. Les insectes, attirés par la lumière, y viendront permettant ainsi de les déterminer. Une animation sur les insectes nocturnes pourra être proposée en parallèle.

g. Base de données

L'ensemble des données acquises seront intégrés dans les bases de données des partenaires LPO / CEN / PNR qui ont déjà des habitudes d'échange avec le cadre du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP). Ce cadre constitue la base d'échanges. Toutes les données alimenteront à terme le SINP.

Une compilation des données acquises sera réalisée chaque année à la fois pour tenir informer la commune des avancements ainsi que pour alimenter les actions des années suivantes et échanger avec les partenaires.

Les observatoires du Parc seront mis en lien lors d'inventaires participatifs notamment pour les mares et les arbres remarquables (<https://www.parc-causses-du-quercy.fr/le-parc-vous-accompagne/habitants/observatoires-citoyens/arbres-remarquables/>).

f. Données opportunistes

Au cours des différents inventaires, des observations opportunistes pourront être réalisées. Comme les autres observations, elles seront consignées sur les bases de données.

Une attention particulière à la présence d'Espèce Exotique envahissante est à mener tant lors des inventaires réalisés que par les habitants. Une animation pourra être en ce sens auprès des citoyens de la commune sur le risque d'implantation de certaines espèces dans les jardins qui peuvent devenir problématique une fois dans le milieu naturel. L'Ambroisie sera notamment évoqué, en lien avec un travail mené conjointement par la LPO Occitanie et l'association Carrefour des sciences et des arts avec l'ARS Occitanie.

1.4. Mobilisation citoyenne

a. inv participatif

Un réseau d'observateurs sera constitué dès le début du projet et sera régulièrement sollicité, soit pour participer à des inventaires soit via des campagnes spécifiques à quelques espèces. Des sensibilisations et des formations pour quelques groupes d'espèces seront proposées afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de participer activement aux inventaires (amphibiens, reptiles, insectes nocturnes). Pour inciter les habitants à prendre part au projet et à s'y investir, des

inventaires participatifs seront régulièrement proposés en lien avec des enquêtes nationales (le Lucane cerf-volant proposé par l'Opie par exemple, Mission Hérisson avec le MNHN, la Tarente de Maurétanie proposé par la SHF, l'Ambrosie avec l'ARS...) ou sous forme de campagnes spécifiques à quelques espèces (sur l'Effraie des clochers, les chauves-souris, etc.)

b. sensibilisation du grand public

Plusieurs animations ou conférences pourront être proposées lors d'événements nationaux tels que la Nuit de la chouette (mars 2025 ou mars 2027), la Fête de la Nature (fin mai), la Fête des mares (début juin), la Nuit des chauves-souris (fin août) ou lors des comptages nationaux des oiseaux des jardins, en lien avec le comptage national des oiseaux des jardins mis en place par le Museum national d'Histoire naturelle et la LPO. Celles-ci permettront de faire découvrir aux habitants qui le souhaitent les oiseaux présents près de chez eux, leur biologie. Ils pourront ainsi participer aux deux comptages nationaux proposés tous les ans, fin janvier et fin mai, dans ce cadre.

Une conférence sur les coléoptères sera proposée ainsi que d'autres événements selon les demandes et besoins ressentis au cours de l'ABC.

En amont des phases d'inventaires, des appels à contributions seront envoyés aux habitants pour par exemple localiser les mares de la commune, des bâti propices aux chauves-souris, etc. Pour les chauves-souris, suite aux réponses des habitants, les clochers, granges, combles et caves des sites favorables seront prospectés.

La mairie a prévu de recueillir des archives (photos, cartes, etc.) des anciens habitants de la commune en lien avec la connaissance du patrimoine communal. Cela peut prendre la forme d'un repas convivial avec les anciens.

De plus, un recueil de paroles, témoignages et photos sera réalisé tout au long de l'ABC notamment l'été lors des jeudis festif les jours de marché.

Chaque jeudi de juillet et août, un marché festif se tient à Bio. Ce serait une excellente opportunité d'installer des pancartes, voire des boîtes à questions, afin de favoriser l'interaction avec les habitants de la région. Une occasion de rencontrer les habitants de la commune et des communes alentours mais aussi les vacanciers sur un autre temps de partage, de discuter et débattre autour de la biodiversité et de leurs observations.

Des réunions de lancement et de restitution seront proposées aux habitants de la commune en début et fin de l'ABC pour valoriser le travail réalisé et faire le bilan des espèces présentes sur la commune et des enjeux mis en évidence.

c. sensibilisation du jeune public

Les enfants de la commune de Bio sont rattachés aux écoles de Thégra et de Gramat. Des animations pourront être réalisées dans ces écoles pour sensibiliser à la biodiversité. Les enseignants seront contacté.e.s par la LPO Occitanie en vue de proposer aux enfants des projets pédagogiques :

- « Mon établissement est Refuge LPO ». C'est agir pour permettre aux élèves d'apprendre et de comprendre l'importance de la biodiversité et mieux la protéger. Conçu par les enseignants avec l'accompagnement de la LPO, ce premier projet montrera aux enfants comment préserver la biodiversité de proximité au sein de leur établissement et se prolongera par des actions concrètes (Créer une zone refuge pour la biodiversité : aider les oiseaux en hiver, créer des sites de nidification ou de reproduction, planter des espèces indigènes, diversifier les milieux, créer une mare pédagogique...). Des animations pourront être proposées dans ce cadre.
- « L'éphéméride de la biodiversité ». Ce deuxième projet propose de dévoiler aux élèves, chaque semaine, un phénomène naturel de proximité en lien avec la saison : la migration des oiseaux début octobre, l'hibernation du hérisson mi-novembre, le retour des hirondelles en avril... Après une formation proposée par la LPO, les enseignants peuvent utiliser l'outil en autonomie chaque semaine pour parler biodiversité à partir d'un thème.
- « Vigie-nature école ». Ce projet propose des ateliers scientifiques à réaliser avec les élèves et permet de réaliser simplement des suivis de biodiversité sur le territoire de la commune à travers des sorties de terrain réalisables dans ou à proximité de l'établissement scolaire. Un animateur nature pourra accompagner les classes lors de leurs déplacements pour faire découvrir les espèces au fil de l'eau.

Les animations pourront aussi être construites de toute pièce, en lien avec les enseignants pour répondre à leur demande sur la biodiversité.

Un projet d'aire éducative terrestre pourra être mis en place pour les écoles qui souhaiteront se l'approprier.

d. sensibilisation des élus et agents communaux

Les élus et les deux agents communaux seront sensibilisés aux espèces et habitats présents sur la commune. L'objectif est d'acquérir des connaissances, de comprendre les enjeux liés à certaines évolutions de pratiques, pour appréhender la richesse de la biodiversité de ces espaces et éviter des pratiques inadaptées.

2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Actions prévues	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
Comité de pilotage de lancement	Validation du plan d'actions, échanges entre les partenaires de l'ABC et communication de lancement	12/2024	02/2025
Réunion de lancement	A destination des habitants pour faire découvrir l'ABC et leur expliquer comment s'impliquer au cours des 3 prochaines années Mise en place du réseau des observateurs	01/2025	04/2025
Etat des lieux	Synthèse des données, carte des milieux	01/2025	12/2025
Animation du réseau des observateurs	Mobilisation citoyenne : inventaires participatifs, remontées de données historiques et actuelles connues des habitants...	01/2025	11/2027
Inventaire des mares		01/2025	10/2025
Communication	auprès des habitants via le site internet et flyer + la presse	01/2025	12/2027
Animations grand public	Mobilisation citoyenne et sensibilisation, implication dans l'acquisition et le partage de connaissance	01/2025	11/2027
Animations jeune public	Sensibilisation du jeune public	04/2025	10/2027
Inventaires participatifs	Mobilisation citoyenne et sensibilisation, implication dans l'acquisition et le partage de connaissance	02/2025	10/2027

Caractérisation de la capacité d'accueil pour la biodiversité des milieux forestiers		02/2025	12/2025
Inventaires des amphibiens		02/2025	07/2027
Animations jeune public	Sensibilisation du jeune public	04/2025	10/2027
Inventaire entomologique		04/2025	11/2027
Inventaire des chauves souris (visuel)	Recherche de colonies de mise-bas et de gîte d'hibernation dans le bâti	05/2025	12/2027
Comité de pilotage	Point d'avancement sur les réalisations, la communication à déployer et les actions à venir	11/2025	02/2026
Formation sur les amphibiens	Permettre aux habitants d'être autonomes dans les inventaires amphibiens (suivi espèces)	02/2026	06/2026
Inventaire des oiseaux nocturnes		02/2026	06/2026
Inventaire des chauves souris	Capture et acoustique	04/2026	12/2026
Inventaire des oiseaux diurnes		04/2026	07/2026
Comité de pilotage	Point d'avancement sur les réalisations, la communication à déployer et les actions à venir	11/2026	02/2027
Formation à destination des élus et agents	Favoriser la biodiversité dans la commune	01/2027	12/2027
Cartographie	Edition de cartes mettant en évidence les liens fonctionnels écologiques sur la commune et les zones/espèces à enjeux		
Synthèse	Rédaction du rapport final de l'ABC	04/2028	11/2028
Réunion de restitution	Réunion auprès des habitants de la ville de Bio	10/2027	01/2028
<i>Plan d'actions suite à l'ABC</i>	Intégration des éléments dans les documents cadres de la commune (PLUih) et suite à donner aux résultats de l'ABC	06/2027	01/2028

3. Perspectives de l'action

1. Perspectives générales

Ce projet vise à réaliser un inventaire complet de la biodiversité de la commune de Bio, afin de mieux comprendre et hiérarchiser les enjeux écologiques du territoire. L'objectif est d'enrichir les connaissances sur les milieux sensibles et les espèces, tout en mobilisant élus, acteurs locaux et habitants pour sensibiliser le public à la biodiversité, qu'elle soit remarquable ou ordinaire.

Le projet repose sur la création d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), qui servira de base pour orienter les actions environnementales, comme la conservation des habitats naturels et l'adaptation des pratiques locales. L'ABC permettra de cartographier précisément les enjeux de biodiversité et de guider des documents de planification comme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

En impliquant activement la population locale, le projet vise à encourager la collecte de données participatives pour enrichir les connaissances existantes et suivre l'évolution de la biodiversité. En parallèle, la commune collaborera avec des partenaires spécialisés pour approfondir l'étude des espèces et milieux spécifiques.

À terme, ce projet permettra de développer des actions concrètes, telles que l'acquisition de terres pour la préservation d'espèces protégées, la réduction des nuisances lumineuses nocturnes, et la sensibilisation à des pratiques respectueuses de l'environnement. Il servira aussi de modèle pour d'autres communes souhaitant créer leur propre Atlas de la Biodiversité Communale.

La commune a pour objectif de devenir un Territoire Engagé pour la Nature suite à cet ABC.

2. Perspectives en matière d'intégration des résultats de l'ABC dans les documents d'urbanisme (mesure 29 de la stratégie nationale biodiversité). Le cas échéant, décrire la nature des documents et leur calendrier d'élaboration/évolution.

L'intégration des résultats du projet ABC de Bio dans les documents d'urbanisme, conformément à la "mesure 29 de la Stratégie nationale biodiversité", offre une opportunité majeure pour orienter durablement le développement du territoire. Grâce à l'Atlas de la Biodiversité Communale, une cartographie détaillée des milieux sensibles, des espèces protégées et des continuités écologiques sera disponible. Cela permettra d'ajuster le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) afin de

préserver les zones écologiquement fragiles, comme les zones humides, les haies, et les corridors écologiques.

Les données issues de l'inventaire serviront de base pour identifier les secteurs nécessitant une protection renforcée, par exemple en interdisant ou limitant les projets de construction dans des zones cruciales pour la biodiversité. L'intégration de ces résultats dans le PLUi favorisera aussi le développement de "trames verte et bleue", en assurant la connectivité entre les habitats naturels et la protection des espèces migratrices ou sensibles.

Par ailleurs, ces informations permettront aux élus de prendre des décisions éclairées sur l'aménagement du territoire, en tenant compte des impacts potentiels sur la biodiversité locale. Cela pourra se traduire par des mesures telles que la limitation de l'étalement urbain, la gestion raisonnée des espaces verts ou encore l'encouragement des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. En impliquant activement les habitants dans ce processus, le projet renforce la sensibilisation à la biodiversité et instaure une gestion participative du territoire, créant un cadre de vie plus harmonieux et durable.

4. Gouvernance

En termes de gouvernance, le projet de l'ABC de la commune de Bio est piloté par le conseil municipal de Bio, qui en assure la direction. Il sera accompagné par le CEN Occitanie et la LPO Occitanie, responsables de l'organisation des protocoles et des méthodes de suivi. Le PNR des Causses du Quercy participera à certaines actions, telles que des animations ou des projets en lien avec leurs suivis en cours sur la zone, dont Bio fait partie. La LPO Occitanie et la commune de Bio seront en charge des outils de communication.

5. Répartition des rôles entre les différents partenaires du projet : Coordination, Inventaires, Mobilisation, Rédaction du plan d'actions, etc.

La commune de Bio définit les orientations, coordonne le projet, communique pour mobiliser les habitants et les élus (flyers, site internet), réalise des actions de mobilisation citoyenne et rédige le plan d'actions post-ABC. Elle est garante de l'intégration des enjeux mis en avant avec l'ABC dans le PLUi.

La LPO Occitanie compile les données pour dresser un état initial, anime les inventaires participatifs et forme les habitants volontaires, propose et organise les animations grand et jeune public, participe à la communication externe (presse).

La LPO Occitanie et le CEN Occitanie réalisent des inventaires selon les protocoles standardisés, les cartographies et les synthèses de données.

6. Résumé publiable du projet

La commune de Bio lance un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour impliquer les habitants et acteurs locaux dans la protection de la biodiversité. Ce projet encourage la population à partager ses connaissances du territoire, afin d'enrichir les données existantes et suivre l'évolution des espèces, qu'elles soient remarquables ou ordinaires. Des inventaires seront réalisés avec l'aide de volontaires et d'experts partenaires comme la LPO, le CEN occitanie et le PNR des Causses du Quercy. Le projet inclut aussi des actions de sensibilisation, notamment auprès des habitants de la commune, et aboutira à une cartographie précise des milieux naturels, utile pour orienter les aménagements locaux. Ce modèle pourra inspirer d'autres communes à établir leur propre ABC notamment les communes voisines favorisant ainsi le maintien de corridors écologiques importants.

7. Productions finales attendues en fin de projet

7.1 Productions finales obligatoires :

- **Cartographie des enjeux de biodiversité**
- **Plan d'actions post-ABC validé en conseil municipal ou communautaire**
- **Attestation de versement des données au SINP**
- **Bilan financier**
- **Bilan technique** (*respectant la trame de rapport final OFB*)

La transmission de ces productions finales est indispensable pour la clôture de la convention de subvention ou de la décision d'aide

7.2 Productions finales complémentaires proposées par le bénéficiaire :

.....

Notice d'aide au renseignement des rubriques

La sélection des projets lauréats sera réalisée sur la base des critères établis dans la grille d'évaluation, que vous trouverez en annexe du règlement administratif de l'appel à projets ABC 2024.

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage

Contexte et objectifs

Précise notamment :

- La description et les enjeux détaillés du territoire concerné par l'ABC
- Le cadre
- Les objectifs poursuivis par le projet d'ABC
- L'intérêt du projet
- Les bénéficiaires du programme (ex : élus du territoire, personnes à sensibiliser...)
- L'ensemble des acteurs impliqués dans sa réalisation
- Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs (ex : communication prévue dans la réalisation du projet, opérations de mobilisation citoyenne...etc.)

Description du projet

Précise notamment :

- Les groupes taxonomiques étudiés
- Les milieux étudiés
- Les actions concrètes mises en place (dont cartographie) ...

2. Jalons, étapes et calendrier

Décrit les différentes étapes / prestations nécessaires à la réalisation du projet et fournit le calendrier de réalisation en précisant les dates de début et de fin de la prestation ;

3. Perspectives de l'action

Indique le plan d'action et autres suites prévisionnelles qui pourront être données au projet d'ABC, notamment au regard du dispositif d'engagement [Territoires engagés pour la nature \(TEN\)](#). Indique précisément quelles suites seront données à l'ABC en matière d'intégration dans les documents d'urbanisme.

4. Gouvernance de l'action

Identifie les comités de pilotage, de suivi, d'utilisateurs etc., mis en place (rôle et composition).

5. Résumé publiable du projet

Indique le résumé du projet qui aura vocation à être publié sur le [site web](#) dédié aux ABC si le projet donne lieu à un financement de l'OFB.